

On ne lutte pas contre les fractures en en faisant un problème territorial

Entretien avec **Martin Vanier**
réalisé par **Hugo Soutra**

publié le 17/11/2017

par le **Courrier des Maires**

Lien : <http://www.courrierdesmaires.fr/72039/on-ne-lutte-pas-contre-les-fractures-en-en-faisant-un-probleme-territorial/>

Pourquoi avoir tourné le dos à la défense des « territoires », au moment où ils se sont imposés dans le débat politico-médiatique ?

Qui aime bien châtie bien ! Je souhaite simplement sortir d'un discours territorial transformé en doxa. Cela fait près de vingt-cinq ans que je fais de la recherche académique sur les territoires, et quinze ans que je les accompagne dans leurs réponses aux défis contemporains. Mais il faut être lucide sur ce qu'ont produit la décentralisation et le « tout territoire ».

Je propose de confronter la croyance que le territoire a réponse à tout, à un autre paradigme ayant émergé à la même époque mais finalement peu pris en compte : celui du réseau et des interdépendances, à l'heure de la France de la grande vitesse, de l'internet, de la transition énergétique et écologique, etc. Ceci afin de continuer à mieux servir la cause de la République des territoires.

En quoi ces deux concepts de territoire et de réseau sont-ils liés ?

Les territoires se sont affirmés en réaction à la mondialisation et à la montée des interdépendances. Trop affirmés même, puisque beaucoup de collectivités ont alors eu tendance à singer l'État, son autorité souveraine, son organisation verticale, la présidentialisation de son pouvoir. Exactement comme dans la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf. Regardez les Régions qui ont arraché un pouvoir prescriptif avec les SRADDET, lequel s'avère en réalité quasi-inopérable et très éloigné du fantasme juridique initialement caressé : en réalité, c'est bien de construction d'accords politiques avec les collectivités locales dont les Régions vont avoir besoin pour leur document stratégique.

En magnifiant à l'extrême le pouvoir territorial autonome, la décentralisation a retardé la mise à jour politique qu'aurait dû provoquer l'émergence d'une France ouverte. Les entreprises ont appris à s'organiser horizontalement, les habitants vivent au quotidien l'articulation des échelles, mais notre organisation territoriale et la vision des élus qui en sont dépositaires en sont restées au monde d'avant. Une lecture par les réseaux invite à une mise à jour.

Une partie seulement des habitants, puisque certains groupes sociaux se replient sur eux-mêmes et s'isolent.

Une partie des catégories sociales les plus modestes n'a effectivement pas les clés de la société en réseaux, et c'est ce qui l'isole, la vulnérabilise. La puissance publique ne devrait pas accentuer sa marginalisation au nom de la proximité et de l'autochtonie. Elle devrait au contraire aider les plus modestes à se libérer de l'« assignation à résidence », en développant les capacités de tous à exercer le droit à la mobilité.

Comment mener ce travail culturel, à l'heure où la concentration de ces personnes sur les mêmes territoires commence à avoir des effets politiques ?

En travaillant en priorité sur les capacités des personnes et sur les trajectoires des ménages, et non pas

sur l'offre des territoires. Quarante ans de « politique de la ville » sur les quartiers dits sensibles en font l'éclatante démonstration : on ne traite pas une grande question sociale, culturelle et politique, par des interventions qui ciblent le territoire, le quartier, le village. On ne lutte pas contre les fractures en en faisant un problème territorial, on l'aggrave en y enfermant de fait les victimes.

La réponse ne passe-t-elle pas malgré tout par davantage d'« égalité des territoires » ?

C'est un leurre néfaste. Lorsque l'association des maires Ville & Banlieue de France a forgé cette revendication, au cours des années 1980-90, c'était pour dénoncer le renoncement dont les quartiers sensibles semblaient être l'objet de la part des autorités. Renoncement très relatif, vu les milliards de la politique de la ville. Beaucoup d'élus de la ruralité croient servir ses intérêts en faisant valoir ce principe, qui est une resucée de celui d'équilibre.

Mais la vraie question de l'égalité aujourd'hui, c'est celle des accès et des relations, et elle se pose d'abord à l'échelle des personnes. Il n'y a pas plus « d'égalité des territoires » qu'il n'y a jamais eu « d'équilibre des territoires ». Ces notions cachent les vrais besoins d'une société mobile.

Lui préférez-vous le concept de « cohésion des territoires » prôné par Emmanuel Macron ?

Par Emmanuel Macron, et bien avant lui par l'Europe, qui ne pouvait évidemment pas invoquer l'égalité des territoires à l'échelle du continent. En France, nous sommes restés bloqués sur l'image locale de la République incarnée par des lieux fixes, avec autour de la place de la Mairie, l'école, la poste, et ainsi de suite par niveau de chefs-lieux. Et donc nous pensons que c'est cela qu'il faut défendre, comme si on vivait encore dans des micro-bassins de services de sociétés locales.

La vraie question c'est de savoir comment fonctionne le système des territoires, tel qu'il est activé par les réseaux qui les interconnectent, et pas seulement à l'échelle de la France. Ce n'est pas de vérifier si chacun a bien le stock qui lui serait dû, c'est de travailler à ce que chaque place soit dans le système, et aux conditions d'accès forcément spécifiques selon les contextes. Et c'est un énorme progrès parce que les réseaux peuvent en effet donner accès à des services et des compétences qui ne seront jamais distribués également dans tous les territoires. C'est très exactement ce qui s'est passé avec la réforme de la carte des maternités.

N'avez-vous pas noté, dernièrement, une inflexion avec des élus privilégiant la planification élargie aux revendications locales ?

Certainement ! La pensée interterritoriale progresse, alors que le mot, légèrement imprononçable, faisait sourire il y a quelques années. On est en quête d'alliances et de coopérations entre villes et campagnes, entre métropole et ruralité. On invoque la réciprocité, on vise de nouveaux biens communs. Je pense aux élus de villes comme Nevers ou Joigny, qui ont beaucoup souffert ces dernières années, et qui ne sont pas du tout dans un discours d'aumône, de compensation ou d'exigence de redistribution. Ils veulent pouvoir jouer dans le système des territoires, et ils cherchent à valoriser tout ce qui y contribue. Mais il y a aussi des postures inverses et des associations qui cultivent les approches catégorielles, la victimisation des territoires, l'éternelle dénonciation du gros par les petits, l'urbanophobie et le « métropole bashing ». A chacun de juger sur pièces le rôle joué par l'AMRF par exemple.

La coopération territoriale ne semble toutefois pas encore faire beaucoup d'émules.

Il est encore de bon ton de dénoncer le côté « usines à gaz » des pôles métropolitains, des PETR, des SCoT et inter-SCoT, etc. Et ce n'est certes pas là qu'on joue son avenir politique. Mais justement, c'est aussi là qu'on peut réinventer la façon de conduire les affaires publiques territoriales. Surtout si l'État donne des signaux en ce sens, en faisant évoluer la contractualisation, en cessant les réformes de structures et en travaillant sur les règles de coopération.

Une initiative ministérielle est en préparation concernant la revitalisation des villes moyennes, sous l'autorité de Jacques Mézard : on va voir si la cohésion est orientée plutôt « coopération » que « dotation », et si on pense en système plutôt qu'à un énième sauvetage local.

Quelles conséquences ce changement de paradigme aurait-il sur l'architecture du pouvoir, et notamment le rôle des associations d'élus ?

L'autonomisme local s'adossait au pouvoir parlementaire par le biais du cumul des mandats. La fin du cumul va obliger les différents niveaux de pouvoirs à inventer des règles politiques et citoyennes pour les articuler autrement que le recours à l'élu providentiel. Une réforme courageuse sur le cumul dans le temps aurait des effets très bénéfiques pour en finir avec le territoire comme fief politique de tel ou tel. Tout cela aura nécessairement des effets sur les associations d'élus, qui sont trop nombreuses, trop catégorielles, trop défensives souvent, alors qu'elles devraient être les lieux privilégiés où s'inventent les articulations, les coopérations et les réseaux dont les territoires ont besoin, et avec eux la société toute entière.